



Développez votre offre, votre territoire

Intégrez le dispositif Etape Rando Bretagne

Vous souhaitez proposer des services adaptés aux randonneurs pédestres afin de diversifier et augmenter la fréquentation de votre établissement ?

Inscrivez votre structure au dispositif Etape Rando Bretagne.

Nous vous proposons :

- un temps d'échange au sujet de vos attentes en termes de balades et randonnées pédestres
- de vous transmettre des informations sur la procédure d'inscription au dispositif Etape Rando Bretagne
- un accompagnement tout au long de votre démarche et des conseils personnalisés
- de réaliser une visite d'audit pour le dispositif Etape Rando Bretagne si votre établissement répond au cahier des charges
- une valorisation de votre établissement dans le cadre du dispositif au niveau local, départemental et régional



45 établissements qualifiés
Etape Rando Bretagne
en Ille-et-Vilaine



+ 1000 km
d'itinéraires de GR® et GRP®



Vous êtes :

- Un hébergeur

Prérequis :

- Se trouver à 2 km ou moins d'un itinéraire de randonnée pédestre officiel (GR® et ses variantes officielles, GRP®) ou d'un itinéraire régional reconnu
- Être classé et/ou labellisé
- Proposer l'accueil à la nuitée

Coût de la prestation :

- Accompagnement : pris en charge par Ille & Vilaine Tourisme
- Adhésion au dispositif Etape Rando Bretagne : gratuit - valable 3 ans



Votre interlocuteur :

Angélique Cocherie-Gautier

Chargée de mission itinérance douce
a.cocherie@ille-et-vilaine-tourisme.bzh
06 62 60 64 78